



# Association Promotion de la Médecine Homéopathique

*Lettre trimestrielle n° 34  
Septembre 2003*

## Editorial

Rentré un peu bousculé par l'actualité, je ne peux faire de commentaire, sur l'absurdité des choix gouvernementaux je choisis donc de faire paraître la lettre que j'ai adressée au Premier ministre par e-mail la semaine dernière. Je vous joins également des cartes de pétition, que je vous remercie de nous retourner, seul le grand nombre de réponses peut faire « le poids » devant la bêtise des politiques.

**Je compte sur vous nous n'avons que quelques jours pour réagir, avant que la loi ne soit votée.**

Monsieur le 1<sup>o</sup> ministre,

J'ai trois "casquettes" qui justifient ce message d'inquiétude :

- je suis mère de famille nombreuse
- je suis à titre professionnelle, responsable d'une ASP (Association de Services aux Personnes, je gère donc des aides à domicile auprès de personnes âgées) - Rhône Emplois Familiaux à Lyon -
- et je suis à titre bénévole, **présidente d'une association nationale de patients se soignant par l'homéopathie. (Association Promotion de la Médecine Homéopathique)**

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Vous voulez faire faire des économies à la "Sécu" en réduisant les remboursements des médicaments homéopathiques, mais tous les rapports signalent que le dérapage, n'est pas du aux remboursements quelqu'ils soient, mais aux arrêts de travail qui se multiplient de façon incontrôlable, d'autre part, comme vous l'apprendrez, si vous ne le savez pas encore, dans le texte que j'ai adressé à tous mes adhérents, les dépenses d'homéo, représentent moins de 1% des dépenses de santé ! et si vous ne les remboursez plus, les patients vont se tourner vers l'allopathie, et vont dépenser jusqu'à 10 fois plus : **quelle économie !!!!**

Monsieur le Premier ministre, je vous remercie de votre attention (si vos conseillers ont trouvé judicieux de vous faire suivre ce message!) je vous considère comme **une personne pleine de bon sens, à vous ne nous le prouver!**

Diffuser autour de vous ces cartes, faites les photocopier si vous n'en avez plus, mobiliser vous, l'avenir de l'homéopathie est en jeu. Vous pouvez me joindre par e-mail, m'envoyer vos idées qui seront les biens venues. Vous pouvez aussi « inonder » les boîtes gouvernementales pour manifester votre mécontentement.

J'espère de tout cœur pouvoir vous rassurer dans la prochaine lettre.  
Cordialement

Isabelle ROSSI  
Présidente

**Adresse Courrier : 13 chemin de Montauban 69005 LYON**  
**Tél/Fax : 04-78-39-93-56 Site : [www.apmh.asso.fr](http://www.apmh.asso.fr) E-mail : [i.rossi@wanadoo.fr](mailto:i.rossi@wanadoo.fr)**

**Adresse Courrier : 13 chemin de Montauban 69005 LYON**  
**Tél/Fax : 04-78-39-93-56 Site : [www.apmh.asso.fr](http://www.apmh.asso.fr) E-mail : [i.rossi@wanadoo.fr](mailto:i.rossi@wanadoo.fr)**

## LA RECHERCHE EN HOMEOPATHIE

Comme toute branche de la thérapeutique, l'homéopathie a besoin d'évaluer l'activité des médicaments qu'elle emploie, ceci constitue la **recherche clinique**. Cette évaluation ne renseigne ni sur le caractère général de l'activité biologique de ces médicaments, ni sur les voies enzymatiques ou autres, que leur activité module. Pour étudier ces derniers points nous faisons de la **recherche fondamentale**.

### RECHERCHE CLINIQUE

Des dizaines d'essais cliniques ont été réalisés. Une minorité d'entre eux ont eu des résultats négatifs, la plupart des résultats positifs. Dans quelques cas des essais aux résultats positifs ont été répétés et la positivité de leur résultats confirmée. Ces essais étant de plus en plus nombreux, ils ont, à leur tour été jugés selon les procédures classiques de la "méta-analyse" (méthode statistique combinant systématiquement les résultats de toutes les études).

Ainsi, lors d'une synthèse publiée en 1991 (1), trois épidémiologistes ont évalué la qualité méthodologique de 107 essais cliniques contrôlés représentant 96 publications différentes. La conclusion de ces auteurs est : *"Beaucoup d'essais sont de mauvaise qualité mais il y a de nombreuses exceptions. Les résultats globaux montrent une tendance positive quelque soit la qualité des essais ou le type de prescription homéopathique utilisée. Parmi les 105 essais dont les résultats sont interprétables 81 ont eu des résultats positifs tandis que pour 24 autres l'homéopathie n'a pas eu d'effet positif. Les résultats de cette méta-analyse peuvent être compliqués par un biais de publication, spécialement dans un sujet aussi controversé que l'homéopathie. Pour le moment la démonstration de ces essais cliniques est positive mais pas suffisante pour tirer des conclusions définitives...."*

En Décembre 1996 paraît un rapport préparé, à la demande du Parlement Européen, par J.P Boissel et ses collaborateurs (2). Les auteurs, à partir de 377 références bibliographiques ont examiné 184 essais cliniques parmi lesquels 115 étaient correctement randomisés (sélectionnés selon les effets du hasard). Après élimination des essais pour lesquels les données nécessaires à l'ensemble des analyses statistiques envisagées par les auteurs n'étaient pas suffisantes, 17 comparaisons ont été retenues pour analyse, correspondant à 15 publications et à 2001 patients. Les auteurs considèrent que toutes les comparaisons visent à répondre à la question : L'homéopathie a-t-elle un effet ? et qu'il est possible d'obtenir une réponse statistique cohérente. La conclusion des auteurs est : " Ceci ne veut pas dire que l'homéopathie a eu un effet dans tous les essais analysés, mais simplement que le nombre de résultats significatifs n'est en toute probabilité pas dû au seul hasard. Il est possible que certains de ces résultats soient dus à un effet des traitements étudiés, mais il est impossible de les identifier."

Plus récemment K. Linde et W. Jonas (directeur du département d'évaluation des médecines alternatives du National Institute of Health des U.S.A.) ont cosigné une méta-analyse (3) dans laquelle ils relèvent l'existence de 186 études cliniques sur la thérapeutique homéopathique. Parmi celles-ci ils analysent 89 essais correspondant à l'étude de ce qu'ils appellent "l'homéopathie classique", c'est à dire ceux des essais dans lesquels la prescription d'un ou de plusieurs médicaments se faisait en tenant compte aussi étroitement que possible des critères propres à la thérapeutique homéopathique. Ils concluent: "Les résultats de cette méta-analyse sont incompatibles avec l'hypothèse que les effets cliniques de l'homéopathie sont exclusivement dus à un effet placebo. Cependant, nous avons trouvé dans ces études, des preuves insuffisantes pour que l'homéopathie soit considérée comme complètement efficace dans une indication clinique donnée. Il convient de poursuivre des recherches en homéopathie, rigoureuses et systématiques".

### RECHERCHE FONDAMENTALE

Depuis une dizaine d'années des études sont réalisées dans le service d'hématologie de la faculté de Pharmacie de Bordeaux (4). Elles consistent à provoquer, au niveau des vaisseaux

abdominaux du rat, l'agrégation des plaquettes (les cellules sanguines qui facilitent la coagulation) et donc un caillot. A partir de ce modèle les auteurs réalisent une étude comparative de l'effet de l'injection de plusieurs dilutions d'aspirine comprises entre 100 mg/kg et la 30 CH. Il apparaît que :

- l'aspirine à forte concentration (100mg/kg) induit une diminution de l'agrégation des plaquettes entre elles, ainsi qu'une diminution de la surface des caillots artériels et du nombre des petites embolies qui s'ensuivent;
- l'aspirine à doses ultra faibles (9 CH, 15 CH, 30 CH), induit au contraire une inversion des phénomènes:
- l'action de l'aspirine à fortes concentrations (100 mg/Kg) est inhibée par l'injection concomitante d'aspirine en 15 CH.

L'action de dilutions homéopathiques de diverses substances sur les globules blancs est étudiée depuis 1981, notamment sur les "polynucléaires basophiles" (5). Certaines dilutions d'histamine ont un effet inhibiteur de l'activation des basophiles, notamment la 18 CH, alors que d'autres dilutions sont sans effet. Ces résultats peuvent s'obtenir avec ou sans technique automatisée. Ils ont été confirmés par plusieurs laboratoires de différents pays.

A ce jour aucune expérience nouvelle n'est venue démentir les hypothèses qui ont été publiées autour de l'efficacité biologique des dilutions homéopathiques d'une part et de l'efficacité thérapeutique des médicaments homéopathiques d'autre part.

Docteur Philippe BELON  
Directeur de la Recherche, Boiron

- (1) Kleijnen J., Knipschild P., Riet G. *Clinical trials of homeopathy*. British Medical Journal, 1991, 302 : 316-323
- (2) Boissel JP., Cucherat M., Haugh M., Gauthier E. *Report and Dictionary of homoeopathy*. Homoeopathic Research Group, Commission of the European Communities, Bruxelles, 1996
- (3) Linde K., Clausius N., Ramirez G., Melchart D., Eitel F., Hedges LV., Jonas WB. *Are the clinical effects of homoeopathy placebo effects ? A meta-analysis of placebo-controlled trials* The Lancet, 1997, 350, 9081 : 834-843
- (4) Nombreuses références bibliographiques, dont: Aguejout O., Belougne-Malfatti E., Doutremepuich F. , Belon P., Doutremepuich C. *Thromboembolic complications several days after a single-dose administration of Aspirin*. Thrombosis Research, 1998
- (5) Voir en particulier: Belon P., Cumps J., Mannaioni P.F., Sainte-Laudy J., Roberfroid M. and Wiegant F.A.C. *Inhibition of human basophil degranulation by successive histamine dilutions : results of a European multi-centre trial*. Inflammation Research, 1999, S17-S18

### **Le Dispensaire Hahnemann est en danger !**

Comme nous vous l'avions annoncé, il y a quelques mois, le Dispensaire est menacé de fermeture. Le propriétaire des locaux «propose" un doublement du loyer, le Dispensaire a fait une proposition compatible avec ses ressources, mais en vain. L'affaire sera donc très probablement portée devant un tribunal.

Comme vous le savez, le Dispensaire Hahnemann est conventionné, c'est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, 45 médecins bénévoles y assurent des consultations d'homéopathie, d'acupuncture et d'ostéopathie au tarif de 20€.

Si le Dispensaire Hahnemann était contraint à la fermeture, ce seraient 7 emplois supprimés, des milliers de patients démunis qui ne bénéficieraient plus de soins accessibles. Ceci ajouté aux menaces de déremboursement des médicaments homéopathiques, risque de priver toute une frange de la population de l'accès à ces thérapeutiques.

Nous cherchons des solutions pour sauver ce Centre de santé, nous comptons sur votre soutien encore une fois.

Écrivez ou envoyez vos dons : Centre de santé Hahnemann 1 rue Vergniaud 75013 Paris.

Un reçu fiscal vous sera retourné.

Merci de votre soutien sous toutes ses formes.

Docteur Monique Quillard, Présidente.

## EDITIONS NOUVEAUTES

Et le monde tournera plus rond...

Jean Rotman est doublement artiste puisqu'il est à la fois médecin et pianiste de jazz. Généreux, il vient de graver un disque qui résiste sans complexe à la comparaison avec les célébrités du genre, et dont les bénéfices vont entièrement à l'organisation humanitaire "Homéopathes sans Frontières". Une chaîne s'est constituée pour faciliter la réalisation de ce projet: les laboratoires Boiron, Lehning, Weleda, Dolisos, Rocal, Lescuyer, la Société Française d'Homéopathie, l'Association de Formation Médicale Continue Homéopathique, ainsi que la Ville de La Roche-Posay en sont les commanditaires. A consommer sans modération et à faire connaître. Votre geste contribuera à l'édification d'un dispensaire homéopathique pour enfants à Antsirabé (Madagascar). Pour chaque disque vendu 2 m2 de dispensaire homéopathique seront acquis dans ce pays où 40 % des enfants sont en état de malnutrition.

\* Jean Rotman. Piano Solo. Prix: 20 euros. Port: 3 euros. Libeller le chèque au nom de l'École Internationale Homéopathes Sans frontières. Adresse: Jean Rotman, 1 place Général de Gaulle - 93340 Le Raincy. Fax: 01 43 02 17 06

Pour en finir avec les clichés

L'homéopathie est la thérapeutique qui suscite le plus de réactions passionnelles. Les uns y croient "dur comme fer" jusque dans ses excès. Les autres la considèrent comme un super-placebo, acceptable parce qu'inoffensif... Le flou est accentué par le fait que les médicaments homéopathiques sont conseillés non seulement par les médecins, mais également, en toute légalité, par l'ensemble des acteurs de la santé, du kinésithérapeute au naturopathe. Du fait de leur non-toxicité, ils peuvent être utilisés en automédication. Pour nous permettre de nous y retrouver le Docteur Alain Horvilleur vient de publier un livre où les réponses sont clairement exprimées.

\* Alain Horvilleur. Ce qui marche, ce qui ne marche pas en homéopathie. Éditions Josette Lyon. 10,70 €.

## FORUM DES ASSOCIATIONS DE PONTOISE 6/7 septembre 2003

L'APMH a participé pour la seconde fois à ce forum regroupant plus de 100 associations régionales. Le stand près de l'entrée a accueilli au moins 300 personnes. Les panneaux portaient sur les buts de l'association : Promotion et Défense de l'homéopathie.

Si certains visiteurs se étaient étonnés de l'existence d'un groupement destiné à soutenir une action en faveur de l'homéopathie, la grande majorité étaient des adeptes et cherchaient un conseil ou une information.

Nous avons entendu de nombreux témoignages de satisfaction sur des traitements aigus ou chroniques ainsi que sur la nécessité du « dialogue » médecin/ patient. Beaucoup de mères de famille encourageaient les autres à consulter un médecin homéopathe pour les maladies infantiles et insistaient sur les bienfaits constatés des traitements homéopathiques durant la scolarité.

Nous avons mis en avant l'existence du site Internet : [www.apmh.asso.fr](http://www.apmh.asso.fr). Nous avons pu recueillir les sujets qui seraient susceptibles d'intéresser les internautes et de sélectionner les sujets à traiter .

Nous avons appris avec bonheur, que les médecins de Pontoise n'hésitent plus à prescrire de l'homéopathie.

Deux belles journées instructives, nous ouvrant des horizons.....

Liliane DECK  
Michel HUG





Lyon, le 23 septembre 2003

Madame, Monsieur,  
L'Association Promotion de la Médecine Homéopathique, association nationale, de patient, qui comme son nom l'indique, se bat pour la promotion et la défense de l'homéopathie, vous demande de bien vouloir diffuser « largement » la lettre suivante et les cartes pétitions.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information au 06 70 30 23 88 ou par e-mail [i.rossi@wanadoo.fr](mailto:i.rossi@wanadoo.fr)

Isabelle Rossi, présidente

### **Préserver le remboursement de l'homéopathie à 65%**

Cher adhérent,

Une fois de plus, l'homéopathie est en danger.

Même si nous comprenons parfaitement le souci de maîtriser les dépenses de la Sécurité Sociale, il apparaît absurde de s'attaquer à une thérapeutique dont tous les chiffres – y compris ceux de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie – montrent qu'elle contribue favorablement à l'équilibre de la Sécurité Sociale. Toute atteinte au remboursement de l'homéopathie entraînerait automatiquement un transfert vers des médicaments plus chers et aboutirait donc à un résultat inverse de celui escompté.

Une telle décision, économiquement absurde et socialement injuste, irait à l'encontre du principe même de la Sécurité Sociale qui reconnaît au patient le droit de choisir sa thérapeutique.

C'est pourquoi, nous vous proposons de témoigner personnellement en manifestant tout à la fois votre attachement à l'homéopathie et à la liberté de choix médical.

C'est pourquoi, nous joignons à ce courrier quelques exemplaires de la carte-pétition qui vous permettront de vous associer à cette action et éventuellement d'y associer famille et/ou amis. Ils vous suffit de nous les renvoyer complétées et signées au siège de l'APMH .

Nous vous chargerons alors de faire parvenir l'ensemble de vos témoignages au Ministre de la Santé.

Par avance merci de votre collaboration pour la défense de votre liberté de choix en matière de santé.

ISABELLE ROSSI  
Présidente